

31 mars 2023

CENTRE BIENVENUE INC.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
CENTRE BIENVENUE INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CENTRE BIENVENUE INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bureau Bape inc.

Vaudreuil-Dorion, le 21 juin 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A109315

CENTRE BIENVENUE INC.**RÉSULTATS****Exercice terminé le 31 mars 2023****5**

	2023	2022
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	373 451 \$	378 883 \$
Autres revenus (annexe B)	58 545	111 258
	431 996	490 141
CHARGES		
Charges d'activités (annexe C)	138 093	159 003
Charges d'administration (annexe D)	279 209	328 020
	417 302	487 023
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	14 694	3 118
AUTRE PRODUIT		
Subvention - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	10 000
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	14 694 \$	13 118 \$

CENTRE BIENVENUE INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Exercice terminé le 31 mars 2023

6

	Grevé d'affec- tations internes	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2023 Total	2022 Total
SOLDE AU DÉBUT	70 000 \$	406 707 \$	102 976 \$	579 683 \$	566 565 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(14 853)	29 547	14 694	13 118
Investissement en immobilisations	-	5 785	(5 785)	-	-
Affectations internes (note 12)	23 000	-	(23 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	93 000 \$	397 639 \$	103 738 \$	594 377 \$	579 683 \$

CENTRE BIENVENUE INC.**BILAN****31 mars 2023****7**

	2023	2022
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	114 829 \$	63 550 \$
Débiteurs (note 3)	45 630	46 486
Subventions à recevoir	22 132	20 482
Avances à Résidence Bienvenue - organisme sous contrôle commun, sans intérêt	87 515	113 787
Frais payés d'avance	1 628	1 432
	271 734	245 737
IMMOBILISATIONS (note 4)	398 557	412 221
ACTIF INCORPOREL (note 5)	3 333	-
	673 624 \$	657 958 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	42 746 \$	41 201 \$
Apports reportés (note 7)	2 250	1 560
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	30 000	-
	74 996	42 761
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 8)	4 251	5 514
DETTE À LONG TERME (note 9)	-	30 000
	79 247	78 275
ACTIF NET		
GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES	93 000	70 000
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	397 639	406 707
NON AFFECTÉ	103 738	102 976
	594 377	579 683
	673 624 \$	657 958 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

**Présidente****Trésorière**

CENTRE BIENVENUE INC.**FLUX DE TRÉSORERIE****Exercice terminé le 31 mars 2023****8**

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	14 694 \$	13 118 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement de l'actif incorporel	1 667	-
Amortissement des immobilisations	14 449	15 905
Amortissement des apports reportés	(1 263)	(1 664)
Aide gouvernementale	-	(10 000)
	29 547	17 359
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	1 245	(14 060)
	30 792	3 299
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement des avances à Résidence Bienvenue	26 272	6 656
Acquisition d'immobilisations	(785)	-
Acquisition de l'actif incorporel	(5 000)	-
	20 487	6 656
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	51 279	9 955
ENCAISSE AU DÉBUT	63 550	53 595
ENCAISSE À LA FIN	114 829 \$	63 550 \$

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir des services en réadaptation sociale et réintégration communautaire de personnes adultes atteintes de trouble de santé mentale afin d'améliorer leur qualité de vie, de les aider à gérer et à faire face à leur maladie et de briser leur isolement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de loyers sont constatés linéairement selon la durée des baux.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures annuellement pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Aide gouvernementale

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il est raisonnablement certain que les conditions requises pour leur obtention sont respectées et continueront d'être respectées.

L'organisme a bénéficié d'un prêt-subvention, tel que décrit à la note 9. La portion subvention de ce prêt est comptabilisée à titre d'aide gouvernementale sous la rubrique Autre produit, conformément à la méthode comptable décrite précédemment au moment de l'octroi du prêt-subvention.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtiment en copropriété	Linéaire	40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût et amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

Instruments financiers*Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

Évaluation ultérieure

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement

3. DÉBITEURS

	2023	2022
Taxes à la consommation	5 133 \$	5 723 \$
Avances au Syndicat de copropriété	14 500	10 214
Succession George Rogers	5 549	5 549
Dons à recevoir	20 000	25 000
Autres	448	-
	45 630 \$	46 486 \$

4. IMMOBILISATIONS

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	67 017 \$	- \$	67 017 \$	67 017 \$
Bâtiment en copropriété	386 828	70 239	316 589	326 260
Améliorations locatives	2 292	2 292	-	-
Mobilier et équipement	42 881	33 804	9 077	10 553
Équipement informatique	27 994	22 120	5 874	8 391
	527 012 \$	128 455 \$	398 557 \$	412 221 \$

5. ACTIF INCORPOREL

	2023	2022
	Valeur nette	Valeur nette
Site web	3 333 \$	- \$

6. CRÉDITEURS

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	20 804 \$	21 940 \$
Salaires et vacances	21 942	19 261
	42 746 \$	41 201 \$

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des montants reçus au cours de l'exercice destinés à couvrir les charges pour des projets de l'exercice subséquent.

	2023	2022
Solde au début	1 560 \$	1 500 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	3 000	2 080
Montants constatés à titre de produit de l'exercice	(2 310)	(2 020)
Solde à la fin	2 250 \$	1 560 \$

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations destinées à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début	5 514 \$	7 178 \$
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(1 263)	(1 664)
Solde à la fin	4 251 \$	5 514 \$

9. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Prêt garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023. Ce prêt fera l'objet d'une radiation de 25 % s'il est remboursé en totalité avant cette date ^(a)	30 000 \$	30 000 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	30 000	-
	- \$	30 000 \$

- a) Au 31 mars 2022, étant raisonnablement certain de rembourser 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, l'organisme a constaté 10 000 \$ au résultat net à titre d'aide gouvernementale, présentée sous la rubrique Autre produit.

10. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Débiteurs	856 \$	(8 872) \$
Subventions à recevoir	(1 650)	-
Frais payés d'avance	(196)	(996)
Créditeurs	1 545	(4 252)
Apports reportés	690	60
	1 245 \$	(14 060) \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Centre Bienvenue inc. et Résidence Bienvenue sont des organismes sous contrôle commun étant donné qu'ils ont le même conseil d'administration.

- a) L'organisme a perçu des revenus de location pour un montant de 18 607 \$ (18 607 \$ en 2022) et a facturé de la sous-traitance pour un montant de 10 736 \$ (53 592 \$ en 2022).
- b) L'organisme a versé un loyer de 10 400 \$ (10 400 \$ en 2022) pour l'utilisation du stationnement. L'organisme est lié par un bail à long terme échéant en juin 2025, représentant un engagement minimum futur de 22 533 \$ comprenant des versements annuels de 10 400 \$ pour les années 2024 et 2025 et de 1 733 \$ pour 2026.
- c) L'organisme a payé un montant de 1 720 \$ (1 720 \$ en 2022) comme contribution au fonds de réserve pour la partie du bâtiment lui appartenant et de la sous-traitance pour un montant de 49 749 \$ (72 572 \$ en 2022).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Les avances à Résidence Bienvenue ont été évaluées au coût, déterminées au moyen de leurs flux de trésorerie non actualisés. Aucun écart n'a résulté de ces opérations.

12. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 23 000 \$ pour financer l'achat d'immobilisations.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque, l'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et sa dette à long terme.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur ses débiteurs et ses avances à Résidence Bienvenue. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir. Pour les avances à Résidence Bienvenue, l'organisme n'est pas exposé à un risque de crédit significatif, car la Résidence Bienvenue est raisonnablement assurée de recevoir du financement permanent et remboursera alors l'organisme.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

CENTRE BIENVENUE INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 mars 2023

15

	2023	2022
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
PSOC - Mission globale	217 283 \$	192 623 \$
CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île - IPS	114 608	114 608
Partage-Action de l'Ouest-de-l'Île	25 000	50 000
Emploi-Québec - Insertion sociale	14 250	15 550
Ville de Dollard-des-Ormeaux	2 310	2 020
Emploi d'été Canada	-	4 082
	373 451 \$	378 883 \$
ANNEXE B - AUTRES REVENUS		
Dons	24 141 \$	33 576 \$
Location	18 607	18 607
Recouvrement de dépenses	10 736	53 593
Activités	3 592	3 434
Autres	206	384
Amortissement des apports reportés	1 263	1 664
	58 545 \$	111 258 \$
ANNEXE C - CHARGES D'ACTIVITÉS		
Salaires et avantages sociaux - intervenants	124 862 \$	139 258 \$
Frais d'activités	13 231	19 745
	138 093 \$	159 003 \$

	2023	2022
ANNEXE D - CHARGES D'ADMINISTRATION		
Salaires, avantages sociaux et sous-traitance	104 922 \$	127 682 \$
Honoraires professionnels et consultants	87 831	124 563
Frais informatiques	15 288	9 636
Loyer	12 120	12 120
Électricité	10 018	10 127
Fournitures de bureau et papeterie	7 726	5 083
Communications	4 947	5 364
Frais de recrutement	4 035	1 054
Taxes et permis	3 653	3 454
Assurances	2 372	1 985
Entretien et réparations	2 225	5 148
Frais de représentation	2 006	1 242
Formation	1 397	1 483
Frais bancaires	1 360	1 409
Frais de déplacement	1 201	29
Autres	1 189	821
Cotisation à une association	729	915
Frais du conseil d'administration	74	-
Amortissement des immobilisations	14 449	15 905
Amortissement de l'actif incorporel	1 667	-
	279 209 \$	328 020 \$